CIRCULAIRE CONCERNANT
LE BREVET FEDERAL BABY RUGBY

STRUCTURATION

Le **BF « Baby Rugby** » est composé de trois blocs de compétences :

- le Bloc de Compétences 1 **BC1** est orienté sur la connaissance et la prise en compte pédagogique de la **petite enfance** : ce bloc est constitué d'un parcours de **10 heures** à distance et d'une visite en club (support de certification pour certains profils de stagiaires)
- le Bloc de Compétences 2 **BC2** est orienté sur les **premiers pas en école de rugby** : ce bloc est constitué de **8 heures** de formation. Il sera suivi d'une visite lors d'un plateau (support de certification)
- le Bloc de Compétences 3 **BC3** est orienté sur la **démarche globale** d'éducation – enseignement : ce bloc est constitué de **12 h** de formation (dont une évaluation formative). Il sera suivi d'une visite en club (support de certification commun au BC1)

BC 2 et 3 : les objectifs et « contenus de formation » extraits de l'actuel BF « Découverte – Initiation » … les formateurs qui ont déjà encadré le BF INIT seront donc facilement en capacité d'encadrer ces deux Blocs.

BC 1 : la première partie du parcours à distance sera accessible au plus tard le 7 octobre.

L'outil utilisé pour la formation à distance sera **Claroline-Connect**.

Chaque ligue régionale et comité d'Outre-Mer a désigné **« le-la formateur-trice administrateur-trice régional-e du BF Baby-Rugby »** qui est chargé-e de relayer l'organisation au plan régional.

Le livret de formation et le référentiel de compétences sont disponibles dans l'Espaces des Formateurs » sur Claroline-Connect.

PARCOURS DE FORMATION SELON LES « PROFILS » DES PERSONNES ENTRANT EN FORMATION

L'organisation en 3 Blocs de Compétences permet de **différencier** les parcours selon les **profils des personnes entrant en formation** :

PLUS VALABLE

~~- **un-e titulaire du BF INIT** (obtenu en 2020 et précédemment) pourra encadrer (mesure transitoire de 2 saisons) le « Baby Rugby » à condition que le club ne licencie que des enfants nés entre le 01/01/2015 et le 30/06/2016 pour la saison 2020-2021 et que des enfants nés entre le 01/01/2016 et le 30/06/2017 pour la saison 2021-2022 (ce qui correspond à l'ancienne catégorie « moins de 6 ans »)~~

- **un-e titulaire du BF INIT** pour obtenir le BF « Baby Rugby » et pouvoir ainsi encadrer des enfants nés après le 30/06/2016, doit suivre le **BC1**, **suivi d'une visite certificative en club**.

- un-e titulaire d'un autre BF (DEVE – PERF – OPTI) ou du CQP Technicien de Rugby, pour obtenir le BF « Baby Rugby », doit suivre le **BC1** et le **BC2**, **suivis par la visite certificative en club** prévue dans le BC1 qui servira à certifier ces 2 Blocs de Compétences

30 septembre 2020

- un-e titulaire du DEJEPS Rugby ou du CQP Moniteur de Rugby pour obtenir le BF « Baby Rugby », doit suivre le **BC1**, **suivi d'une visite formative** en club.

- un-e titulaire du BPJEPS ASC Rugby ou ES Rugby obtient **l'équivalence** du BF « Baby Rugby »

- **un-e titulaire de l'Accréditation d'Accompagnateur Moins de 6 à 10 ans :** pour obtenir le BF « Baby Rugby », doit suivre le **BC1** et le **BC2**, **suivis par la visite certificative en club** prévue dans le BC1 qui servira à certifier ces 2 Blocs de Compétences

- **un-e titulaire d'un diplôme et/ou d'une certification et/ou d'un concours lié à l'encadrement de la petite enfance***, pour obtenir le BF « Baby-Rugby », doit suivre le **BC2, suivi par une visite certificative** lors d'un plateau « premiers pas en école de rugby »

- ***Les Enseignants en maternelle et/ou en écoles primaires**
- **Les titulaires d'un diplôme permettant de travailler dans l'encadrement de la petite enfance** :
  - Le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (CAP AEPE) –
  - Le Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (DEAP) –
  - Le concours ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) –
  - Le Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants (DEEJE) –
  - Le DEP (Diplôme d'État de Puériculture)
  - Le Diplôme d'État de Psychomotricien
  - Le Diplôme d'État de Psychomotricien
  - Le BAFA avec approfondissement « animer la petite enfance »
  - Le BAFD
  - Le BPJEPS APT (Activités Physiques pour Tous).

Si les postulants à la formation BF « Baby-Rugby » font valoir d'autres diplômes, concours ou formation, demander l'avis de la Direction Sportive de la FFR, par l'intermédiaire du département formation.

- **un-e personne sans aucune formation** doit suivre les **BC 1 – 2 et 3 avec les processus de certification précisés plus haut**.

Le-la titulaire du BF « Baby-Rugby » obtient l'équivalence de l'UF1 et UF2 du BF « Découverte-Initiation » et du BF « Développement ».

Conséquences pour le BF Découverte – Initiation : à partir de cette saison 2020-2021, il ne concerne plus que l'encadrement des moins de 8 ans et moins de 10 ans. Le livret référentiel et le livret de formation ont été mis à jour sur l'Espace des Formateurs de Claroline.

Pour le groupe de travail « Baby-Rugby »
Riadh DJAÏT
Coordonnateur INEF FFR
Direction Technique Nationale FF Rugby

30 septembre 2020